PORT AUTONOME
DE COTONOU

BON A LANCER
DCMP-PAC

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Objet : Acquisition et déploiement d'une solution de signature électronique

Référence SIGMAP : F_DSI_90051

Avis n° : 019...../2024/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 13/06/24

Identification de la procédure : **Avis d'Appel d'Offres National**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics révisé n°1 du Port Autonome de Cotonou publié sur son site web www.portdecotonou.bj et par affichage au tableau d'affichage le 03 juin 2024.

2. Le Port Autonome de Cotonou a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer ses activités et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'Acquisition et de déploiement d'une solution de signature électronique

3. Le Port Autonome de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les prestations suivantes entre autres :
   - faire l'état des lieux des processus du PAC :
   - identifier en lien avec les responsables du PAC, cinq (05) processus dans lesquels la solution de signature électronique pourrait être déployée ;
   - acquérir et déployer la solution de signature électronique ;
   - former les utilisateurs et procéder au transfert de compétences ;
   - assister le PAC sur une période d'un (01) an.

   Les prestations sont en lot unique et les variantes ne sont pas prises en comptes.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des marchés publics ; Email : fadahevigbe@pac.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics : **bureau 111 situé au Rez de Chaussée de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou de : 08h-12h30min et 14h-17h30min (GMT+1)** et/ou sur le site web www.portdecotonou.bj .

6. Le délai d'exécution est de **dix-huit (18) mois** dont six (06) mois pour l'acquisition et le déploiement de la solution ; et douze (12) mois pour l'assistance technique.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- Capacité technique et expériences :

- Être une entité régulièrement constituée et exerçant dans le domaine des services d'ingénierie informatique ou de l'implémentation de solution de signature électronique justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au moins un (01) **marché similaire** au cours des cinq (05) dernières années (2019 ;2020 ;2021 ;2022 ;2023) et de l'année au cours, d'un montant d'au moins de **quarante-neuf millions (49 000 000) Francs CFA** hors taxes justifié par une attestation de bonne fin d'exécution ou procès-verbal de réception définitif. L'attestation de bonne exécution doit être signée du maître d'ouvrage ou son représentant (administration publique, société ou office d'État ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. L'une ou l'autre des preuves

fournies doit être appuyé de contrat (pages de garde, page de signature et page comportant le montant).

- Disposer du personnel nécessaire pour l'exécution des prestations ;

- Capacité financière :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen de **soixante-dix millions (70.000.000) francs CFA** au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) et justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI, la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention DGI doivent être en original ou en copies légalisées. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

Ou

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **vingt-trois millions trois cent mille (23 300 000) francs** CFA justifié par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence :

- Capacité technique et expériences :

- Être une entité régulièrement constituée et exerçant dans le domaine des services d'ingénierie informatique ou de l'implémentation de solution de signature électronique justifié par le registre de commerce ou les statuts ;

- Fournir une assurance risques professionnels couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant de **soixante-dix millions (70 000 000) francs CFA** valide sur la durée de l'exécution du marché ;

- Disposer du personnel nécessaire pour l'exécution de la prestation ;

  - Capacité financière :

- Avoir une ligne de crédit tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de **vingt-trois millions trois cent mille (23 300 000) francs** CFA justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin ;

  Et

- Fournir leur bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les bilans de leurs années d'existences pour les entreprises n'ayant pas trois ans d'âge

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du...../...../2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **bureau 111 situé au Rez de Chaussée de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : *www.portdecotonou.bj* (Non Applicable) ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

BON A LANCER
DCMP-PAC

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **au bureau 111 situé au Rez-de-chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou au plus tard** le..09../..07../ **2024 à 10 heures 00 minute (GMT+1) . Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP),** le ..09.../..Juillet.../**2024 à 10 heures 30 minutes (GMT+1)** .

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **sept cent mille (700.000) FCFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt -dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou le..13../..06../2024

BON A LANCER
DCMP-PAC

REP. DU BENIN * Directeur des Marchés Publics (D.M.P) * PORT AUTONOME COTONOU

Le Directeur des Marchés Publics

Félix Dieudonné ADAHE VIGBE